

eaux et rivières humaines et de répondre aux enjeux de la gestion quantitative et qualitative de l'eau.

Cette charte n'est ni un label, ni une caution, ni un outil de promotion : elle engage d'abord ceux qui la signent à contribuer à un travail commun, sincère, loyal, durable, pour une vision partagée des eaux et des hommes.

Oui, je soutiens la vision, l'engagement et les objectifs de la Coordination nationale eaux et rivières humaines.

Organisation (nom complet) :

ENTENTE DES CANAUX DU CENTRE FRANCE

Acronyme de l'organisation :

L'ENTENTE

Objet (producteur hydro, moulins, étangs, irrigants, riverains, collectivités, autres...) :

Défense du patrimoine fluvial en région Centre-Bourgogne

Contact (fonction dans la structure ou à titre individuel) :

Nom : COURSEAU

Prénom : DOMINIQUE

Adresse :

Téléphone : 06.07.44.92.00

Mail : president@ententedescanaux.org

Votre périmètre d'action :

National Régional Local

Votre bassin hydrographique (si vous intervenez sur plusieurs bassins, choisir celui où vous êtes le plus actif)

Adour-Garonne

Artois-Picardie

Loire-Bretagne

Rhin-Meuse

Rhône-Méditerranée-Corse

Seine-Normandie

Fait le 28/02/2016 Nevers.

Signature

